

COMMUNE DE DAMMARIE

dammairie.mairie@wanadoo.fr

www.ville-dammairie.com

CONSEIL MUNICIPAL Du 17 décembre 2019

COMPTE-RENDU

Présents : Mmes Annick LHERMITTE, Nathalie LEZIN, Nicole BUFFAULT, MM. Didier FAUCONNIER, Philippe BILLARD, Mmes Marie-Pierre LEROY, Christiane CHAILLER, Claire CHANTARD, MM. Dominique PELLE, Régis LENOIR, Serge POUGET, Benoist ROCH, Maurice BERMON, conseillers municipaux formant la majorité du conseil municipal.

Absents excusés : Maud MARCHADOUR (pouvoir à C. CHAILLER), Patrick BIGOT (pouvoir à M. BERMON)

Absents : Claire GIRARD, Paula LEBEAU

A été nommé secrétaire : Marie-Pierre LEROY

Convocation du 10 décembre 2019

ORDRE DU JOUR :

- Validation du changement d'horaires de Mme MENEAU
- Autorisation d'engagement de dépenses en investissements sur l'exercice 2020
- Mise à jour du classement de voiries communales dans le domaine public
- Informations, compte rendu et questions diverses

VALIDATION DU CHANGEMENT D'HORAIRE DE Mme MENEAU

Le comité technique, obligatoirement sollicité dans les dossiers traitant du changement du quota horaire des agents, a rendu un avis favorable au projet d'augmenter l'horaire hebdomadaire de Mme MENEAU de 5.10/35 à 5.68/35. Ce changement d'horaire hebdomadaire valide le fait qu'elle anime l'aide aux leçons à l'école primaire trois soirs par semaine au lieu de deux antérieurement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme cette modification d'horaire hebdomadaire, crée le nouveau poste à 5.68/35 et supprime le poste à 5.10/35.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR L'EXERCICE 2020

Dans l'attente du vote du budget, l'engagement de dépenses d'investissement (hors Restes à réaliser) est autorisé à l'unanimité dans la limite du quart des dépenses inscrite à l'exercice 2019.

Cette autorisation s'élève à la somme de 66 130.00 € sur le chapitre 21. Ce montant sera obligatoirement repris lors du vote du budget 2020.

MISE A JOUR ET CLASSEMENT DE VOIRIES COMMUNALES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le linéaire de voiries communales retenu par l'administration pour la commune de Dammarie, en particulier pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), s'élève à 3 536 m.

Afin de redéfinir de manière précise ce linéaire, la voirie à laquelle il correspond et d'actualiser le tableau de la voirie communale globale (voies communales et chemins ruraux), le conseil municipal décide de solliciter l'aide de Eure-et-Loir Ingénierie (ELI), ancienne Agence Technique Départementale (ATD).

INFORMATIONS, QUESTIONS DIVERSES

➤ Courrier du Dammarie Foot Bois Gueslin

Il est donné lecture au conseil municipal d'un courrier adressé par le Club de Foot de Dammarie au président et au conseil syndical du SIVOM du Bois Gueslin, par lequel le Club de foot exprime son étonnement et son désarroi face à la décision prise par le SIVOM de ne prendre en charge qu'à hauteur de 70 % la dernière facture de remise en état du tracteur-tondeuse destiné à l'entretien du terrain synthétique.

La panne de ce matériel est due, non pas à un défaut d'entretien supposé, mais au fait qu'il n'est pas adapté à la configuration des lieux. Les bénévoles du club sont en effet particulièrement dévoués à leur club et donnent de leur temps sans compter dans le plus grand respect du matériel mis à leur disposition.

➤ Chartres 1254

Le conseil municipal est interrogé sur une éventuelle participation de la commune à la fête médiévale « Chartres 1254 » en 2020.

La commission animation se réunira le mardi 7 janvier 2020 à 20 h 30 pour travailler sur le sujet.

➤ M. Pouget demande que des travaux de remise en état de la chaussée sur le rond-point de Concrez soient demandés auprès du Conseil Départemental.

Le Maire
Annick LHERMITTE

